



Julie Vignola




Députée de Beauport-Limoilou

Vice-présidente du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Services publics, approvisionnement et opérations gouvernementales

Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Tourisme

LA FOI
NE DOIT JAMAIS
JUSTIFIER LA HAINE

A close-up portrait of Yves-François Blanchet, a man with short brown hair, a beard, and glasses. He is wearing a dark blue suit jacket, a light blue and white checkered shirt, and a blue and black checkered tie. He is looking slightly to the right of the camera with a serious expression. A microphone is visible in the foreground, partially obscuring his chest.

« J'ai déposé un projet de loi pour que plus jamais on ne puisse, sous le couvert de la foi, inciter impunément à la haine et à la violence »

— Yves-François Blanchet
Chef du Bloc Québécois
Député de Beloeil-Chambly

Comme il se doit, les propos haineux ou qui incitent à la violence sont interdits au Québec et au Canada par le Code criminel.

Mais saviez-vous qu'on fait présentement une exception si les propos en question prennent le prétexte de la religion ?

La religion ne peut ni ne doit être détournée pour justifier des propos violents. On a pourtant vu récemment au Québec un tel cas alors qu'en réaction au conflit entre Israël et le Hamas, un prédicateur musulman a lancé des propos antisémites inacceptables, en s'imaginant être au-dessus de la loi parce qu'ils étaient formulés comme une prière à Dieu. Personne ne devrait être à l'abri de ce genre de dérive.

Cette échappatoire n'a aucune raison d'exister. Le Bloc propose donc de modifier le Code criminel canadien afin d'éliminer ce recours pour justifier des propos haineux ou incitant à la violence en invoquant sa foi.

Personne n'est au-dessus des lois.



Bilan 2023 de la députée Julie Vignola

L'année 2023 aura été, encore une fois, très occupée tant à Ottawa que dans Beauport-Limoilou. J'ai poursuivi mon travail pour que les citoyens de Beauport-Limoilou obtiennent le maximum du gouvernement fédéral. Voici quelques-unes de mes réalisations :

- Plus de 55 000 \$ versés à des organismes communautaires et à des médias locaux via le budget de publicité;
→ Dans le 5% des montants les plus élevés parmi les 338 députés à la Chambre des communes.
- La remise de 1000 arbres, fleurs et plants à la population de Beauport-Limoilou, dans le cadre du mois de l'arbre lors du Vertdredi de Julie;
- La remise des drapeaux des Patriotes et du Québec à des centaines de citoyens qui ont participé à des concours organisés dans le cadre des festivités entourant la Journée nationale des Patriotes et la Fête nationale du Québec;
- Une cérémonie de citoyenneté québécoise pour les nouveaux arrivants réunissant une centaine de personnes;
- Près de 100 000 \$ distribués dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés;
- Plus de 600 000 \$ de dollars distribués en soutien aux organismes dans le cadre du programme Emploi Été pour la création de 128 emplois pour des jeunes de 15 à 30 ans.

Du côté d'Ottawa, les dernières semaines ont été bien remplies malgré l'obstruction parlementaire des députés conservateurs qui ont tout fait pour paralyser le Parlement. Durant la présente session, j'ai multiplié mes interventions en Chambre avec :

- 177 prises de parole à la Chambre des communes;
- 374 votes;
- 718 interventions en comité parlementaire;

Études débutées au comité des opérations gouvernementales et des services publics, dont je suis vice-présidente :

- Sur le scandale McKinsey dont l'Initiative du siècle qui prévoit que le Canada va accueillir 500 000 immigrants sans s'assurer de leur connaissance du français pour ceux qui immigreront au Québec et ne tenant pas compte de la capacité d'accueil;
- L'application ArriveCan développée pendant la Covid qui a coûté des millions de dollars pour peu de résultats concrets ;
- Rapport dissident du Bloc Québécois recommandant l'abolition du poste honorifique et coûteux de la gouverneure générale du Canada.

Le travail du Bloc Québécois continue!
Votre bien-être et votre avenir sont importants !

- Logement : En matière de logement, nous avons talonné Ottawa pour qu'il transfère sans condition les 900 millions de dollars dus au Québec. Ce qui a finalement eu lieu à l'automne 2023.
- Aînés : Grâce au Bloc Québécois, un projet de loi promet d'enfin tirer un trait sur l'injustice d'Ottawa qui avait exclu les 65 à 74 ans de la hausse de la pension de la vieillesse.
- Entreprises : L'économie du Québec repose en large partie sur ses milliers de PME et le Bloc Québécois s'est d'emblée rangé à leurs côtés dans le dossier du Compte d'urgence (CUEC). Il serait beaucoup plus avisé et responsable d'accorder le report d'un an du remboursement du Compte d'urgence tel que demandé par les milieux d'affaires et le Bloc Québécois pour éviter des milliers de faillites.
- Immigration : Nous avons obtenu que la Chambre reconnaisse à l'unanimité que les cibles d'immigration soient liées à la capacité d'accueil du Québec, et que le gouvernement revoie ses cibles dès 2024. N'oublions pas qu'Ottawa doit aussi 460 millions de dollars au Québec pour les demandeurs d'asile. Les gens qui viennent chez nous ont besoin de garderies, de soins et de services et ça ne peut se faire sur le bras du Québec qui reçoit la moitié des demandeurs d'asile de tout le Canada. Ottawa doit payer les sommes face à cette réalité.
- Environnement : Tandis qu'Ottawa persiste à soutenir les énergies fossiles, le Bloc Québécois est le seul parti à lutter contre les changements climatiques et à dénoncer les énormes subventions aux pétrolières. Plutôt que de soutenir les énergies fossiles, Ottawa devrait épauler la filière québécoise de l'énergie propre et marquer ainsi des points pour atteindre ses objectifs climatiques. Et rappelons que la taxe carbone ne s'applique pas au Québec qui a mis en place son propre système de tarification du carbone pour répondre aux spécificités de sa situation économique et énergétique contribuant ainsi aux efforts de réduction des émissions.
- Crise dans les médias : Alors que l'accès à l'information et à la culture en français risque d'être sérieusement compromis par la crise actuelle, le Bloc Québécois a réclamé d'Ottawa une aide financière d'urgence pour soutenir les médias. On a aussi demandé que des états généraux soient organisés pour dégager des solutions à plus long terme.
- Protection de la langue française : Nous avons démontré, étude à l'appui, que depuis 1995, ce sont 2,08 milliards de nos taxes et impôts que le fédéral a distribués en appui aux communautés anglophones du Québec dans le cadre de la Loi sur les langues officielles. Tous sont d'accord pour affirmer que la seule langue qui soit menacée au Québec est le français, mais qu'à cela ne tienne, le fédéral consacre des milliards non pas pour la promotion ou la protection du français, mais de l'anglais!

Bilan 2023 dans le bureau de circonscription

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)



474 demandes traitées

- Permis de travail
- Demande de réunification familiale
- Statuts de réfugiés
- Programme de travailleurs étrangers temporaires

Service Canada



88 demandes traitées

- Programme d'assurance-emploi
- Pension de la sécurité de la vieillesse (PSV)
- Supplément de revenu garanti (SRG)

Agence du Revenu du Canada (ARC)



47 demandes traitées

- Impôt des particuliers
- Allocation canadienne pour enfants (ACE)
- TPS

Autres ministères et services fédéraux



87 demandes traitées

- Demandes de passeport
- Système de paye Phénix
- Numéros d'assurance sociale
- Transports Canada
- Ressources naturelles Canada (Subvention canadienne pour des maisons plus vertes)

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

2000, avenue Sanfaçon,
Bureau 101,
Québec (Québec) G1E 3R7

☎ 418 663-2113

☎ 418 663-2988

✉ julie.vignola@parl.gc.ca

f JulieVignolabq

x JulieVignolaBL

📷 JulieVignolabq

🌐 Julievignola.quebec

BUREAU D'OTTAWA

Édifice de la Confédération
Pièce 312
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

☎ 613 992-4406

☎ 613 992-4544



Prestations fédérales 2024

Voici les dates où vous recevrez les versements de différentes prestations fédérales. Si vous êtes inscrit au dépôt direct, la prestation sera déposée dans votre compte bancaire. Sinon, veuillez prévoir quelques jours ouvrables afin de recevoir votre chèque par la poste.

Sécurité de la vieillesse

Comprends la pension de la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, l'Allocation et l'Allocation au survivant.

- | | |
|-------------------|---------------------|
| • 29 janvier 2024 | • 29 juillet 2024 |
| • 27 février 2024 | • 28 août 2024 |
| • 26 mars 2024 | • 25 septembre 2024 |
| • 26 avril 2024 | • 29 octobre 2024 |
| • 29 mai 2024 | • 27 novembre 2024 |
| • 26 juin 2024 | • 20 décembre 2024 |

Régime de pensions du Canada

Comprends la pension de retraite et les prestations d'invalidité, d'enfant et de survivant du Régime de pensions du Canada.

- | | |
|-------------------|---------------------|
| • 29 janvier 2024 | • 29 juillet 2024 |
| • 27 février 2024 | • 28 août 2024 |
| • 26 mars 2024 | • 25 septembre 2024 |
| • 26 avril 2024 | • 29 octobre 2024 |
| • 29 mai 2024 | • 27 novembre 2024 |
| • 26 juin 2024 | • 20 décembre 2024 |

Crédit pour la taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée (TPS/TVH)

Comprends les programmes provinciaux et territoriaux connexes.

- | | |
|------------------|------------------|
| • 5 janvier 2024 | • 5 juillet 2024 |
| • 5 avril 2024 | • 4 octobre 2024 |

Allocation canadienne pour enfants (ACE)

Comprends les programmes provinciaux et territoriaux connexes.

- | | |
|-------------------|---------------------|
| • 19 janvier 2024 | • 19 juillet 2024 |
| • 20 février 2024 | • 20 août 2024 |
| • 20 mars 2024 | • 20 septembre 2024 |
| • 19 avril 2024 | • 18 octobre 2024 |
| • 17 mai 2024 | • 20 novembre 2024 |
| • 20 juin 2024 | • 13 décembre 2024 |

Julie Vignola

Députée de Beauport-Limoilou



2000, avenue Sanfaçon,
Bureau 101,
Québec (Québec) G1E 3R7
418 663-2113